

■ **Fondation La Syncope**, à Morges, CH-550-0052786-2, développer l'enseignement musical (FOSC du 11.11.2005, p. 14).
Corthésy José, Cattin René, dont la signature est radiée, et Herrero German, inscrit sans signature, ne sont plus membres du conseil de fondation. Dorta Gian, qui est nommé président, et Schüpbach Marie-Claude engagent la fondation par leur signature collective à deux. Membres du conseil de fondation sans signature: Haselbach Annia, d'Altstätten, à Lully (VD), Schaeren Mag, de Guggisberg, à Denens, et Stella Giancarlo, de Genève, à Denges. Organe de révision: Bonzon Marie-Jeanne, d'Ormont-Dessous, à Morges.
Registre journalier no 16237 du 18.12.2008
(04801404 / CH-550.0.052.786-2)